

**RE: Courriel adressé à Madame Dunja Mijatovic.**

Commissioner &lt;Commissioner@coe.int&gt;

Mar 03/11/2020 16:08

À : genevier\_p@hotmail.com &lt;genevier\_p@hotmail.com&gt;

Cher Monsieur,

La Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe, Mme Dunja Mijatović, a pris connaissance de votre courriel en date du 26 octobre 2020 et m'a chargé de vous répondre.

Le Commissaire aux droits de l'homme est une institution indépendante au sein du Conseil de l'Europe. Sa mission est de promouvoir le respect effectif des droits de l'homme en Europe. Pour ce faire, la Commissaire adresse des rapports, recommandations et avis au Comité des ministres et à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, ainsi qu'aux autorités des 47 Etats membres du Conseil de l'Europe.

Conformément à son mandat, la Commissaire ne peut recevoir et traiter des plaintes individuelles.

Veuillez agréer, chère Madame, l'expression de mes salutations distinguées.



**Office of the Commissioner  
for Human Rights**  
Communication & Information Unit  
Council of Europe, 67075 Strasbourg  
[www.coe.int/commissioner](http://www.coe.int/commissioner)



&lt;&lt; RTF: Rich object &gt;&gt;

**From:** pierre.genevier@laposte.net <pierre.genevier@laposte.net>**Sent:** lundi 26 octobre 2020 14:25**To:** Commissioner <Commissioner@coe.int>**Cc:** genevier <genevier\_p@hotmail.com>**Subject:** Courriel adressé à Madame Dunja Mijatovic.

Chère Madame Dunja Mijatovic,

Suite à mes différents courriers et courriels concernant mes requêtes présentées à la CEDH du 18-3-20 (no 15564/20) et du 23-6-20 (no 3139420), je me permets de vous écrire à nouveau pour transmettre ci-joint une lettre récente que j'ai écrite à la Cour pour annoncer l'envoi prochain de 3 autres requêtes [PJ no 1, let-dem-for-req-3-5-CEDH-24-9-20.pdf ; le lien Internet est celui de la lettre scannée que je ne peux pas joindre au courriel en raison du volume du document : <http://www.pierregenevier.eu/npdf2/let-dem-for-req-3-5-CEDH-24-9-29.pdf> ; et la lettre jointe (au courriel) est la version PDF de la lettre créée à partir du traitement de texte qui est moins volumineuse, mais pas signée.].

A ce jour, la Cour n'a pas répondu à cette lettre (reçue le 28-9-20) et aux demandes qu'elle contient ; et elle ne m'a pas non plus envoyé de lots d'étiquettes pour faciliter l'envoi et l'enregistrement de ces nouvelles requêtes [elle faisait (et fait) cela parfois, il semble, donc je l'ai demandé]. Étant données les difficultés que j'ai rencontrées avec la poste (retard dans la réception des courriers ...), il est possible que la Cour m'ait envoyé une lettre, ou des lots d'étiquettes pour faciliter l'envoi et l'enregistrement de mes requêtes à venir, et que je ne l' (ou les) ai pas reçu (s), donc, au cas où vous (ou vos collègues) pourriez savoir la réponse à cette question, je vous explique le problème. J'espère que je vais pouvoir envoyer mes 3 requêtes bientôt, donc si une lettre a été envoyée par la Cour (avec des étiquettes ...), je préférerais le savoir avant de les envoyer.

Aussi, je ne sais pas si vous avez eu le temps de lire la lettre du 10-7-20 décrivant mes accusations de crime contre l'humanité lié à l'AJ, mais si c'est le cas, j'aimerais bien avoir votre point de vue si

c'est possible (légalement) bien sûr [ce sujet est lié au fait que je pense être *un défenseur des droits* victime de persécutions, bien sûr ; comme je vous l'ai déjà expliqué, si vous pensez que je me trompe sur ce sujet, cela m'intéresserait de le savoir aussi.].

Bien cordialement

Pierre Genevier

18 rue des Canadiens

86000 Poitiers (France)

PJ no 1 : Lettre envoyée au greffe de la Cour le 25-9-20, [ <http://www.pierregenevier.eu/npdf2/let-dem-for-req-3-5-CEDH-24-9-29.pdf> ].